

VILLE DE DUCOS
AVIS D'ATTRIBUTION

A. Désignation du pouvoir adjudicateur:

Madame le Maire de la Ville de DUCOS, Hôtel de Ville, 1 rue Zizine et des Etages– 97224 DUCOS (Martinique).

B. Nom, prénom, qualité du signataire du marché public ou de l'accord-cadre :

Madame le Maire de la Ville de DUCOS Aurélie NELLA.

C. Objet et étendue de la consultation

MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT PAYSAGERS ET D'EMBELLISSEMENT DES ESPACES PUBLICS DE LA VILLE DE DUCOS.

Ce marché n'est pas alloti.

Type de consultation :

Le présent marché est passé selon la procédure de marché à procédure adapté ouvert. En application des dispositions des articles L.2120-1 2°, L2123-1 1°, R2123-4 et 5 du Code de la commande publique.

Il s'agit d'un marché de Maîtrise d'œuvre.

D. Publication

L'avis d'appel public à la concurrence a été envoyé pour publication le :

- BOAMP: Le 11/12/2023
- MARCHES-SECURISES : Le 11/12/2023

La date limite de remise des offres était fixée au : Mardi 02 JANVIER 2024 - 12h00.

Critères de sélection des candidats :

Critères	Pondération
1- Valeur technique noté sur 10 basée sur le mémoire technique cohérence de l'offre et compréhension de la commande au regard des références et de la note méthodologique fournie.	60%
2- Prix des prestations noté sur 10	40%

■ **Identité du titulaire :**

ATELIER D'ARCHITECTURE DU PAYSAGE

Ch. Bertrand – Duchesse 1

97232 le LAMENTIN

e-mail : 2ap.gaillard@orange.fr

tél : 0596423873 / 0696910911

SIRET : 494 629 041 00018

- **Montant de l'offre retenue pour:**
 - Montant de la TVA % : 8.50
 - Montant hors taxes : 60 000€
 - Montant TTC : 65 100€

- **Nombre d'offres reçues :**
 - 02 offres

- **Durée d'exécution du marché public :**

La durée globale prévisionnelle d'exécution du marché est de 6 mois pour la partie conception, à compter de la notification du marché.

Les prestations s'acheveront à l'expiration du délai de garantie des travaux réalisées dans les conditions fixées à l'article 27 du CCP.

Le marché ne sera pas reconduit.

- **Date de notification :**

Le 01/03/2024

E. Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Martinique – 12 rue des citronniers-plateau Fofu-CS 17103-97271
SCHOELCHER Cédex. . E-mail : greffe.ta-fort-de-France@juradm.fr Tél. : 05 96 71 66 67.
Fax : 05 96 63 10 08

Introduction des recours

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Recours pour excès de pouvoir : 2 mois à compter de la notification de la décision attaquée.

Référé contractuel : 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal **Officiel de l'Union européenne (JOUE)**; - 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée.

Recours de pleine juridiction : requête introduite dans un délai de deux mois à partir de la publicité de la conclusion du marché.

Date d'envoi à la publication : 08 MARS 2024

Le Maire,



Aurélie NELLA/